

# L'actu

N°3  
DÉCEMBRE 2014

## du plan climat

Depuis le 6 octobre, l'ensemble des habitants de Saint-Etienne Métropole peut effectuer des trajets illimités pendant 1h30 pour un prix de 1 € le voyage sur l'ensemble du réseau de transports en commun de l'agglomération grâce à la création du pass 10 voyages à 10 €.

Cette mesure innovante s'inscrit dans le cadre du Plan de protection de l'atmosphère et du Plan Climat-énergie portés par Saint-Etienne Métropole. Elle vise à encourager les habitants de l'agglomération à utiliser davantage les transports en commun pour leur déplacement quotidien, mais aussi à fidéliser les usagers et les nouveaux clients.

Cette nouvelle offre incitative, associée aux projets d'économies d'énergie, à la mise en place des éco-gobelets ou encore aux campagnes de sensibilisation menées auprès des jeunes générations, sont quelques-unes des actions rapidement mises en place pour lutter contre le changement climatique, et offrir un environnement préservé aux futures générations.

Nous allons dans les mois à venir poursuivre ces actions, en initier d'autres, convaincre de nouveaux partenaires, informer et sensibiliser les citoyens pour que chacun d'entre nous adopte de nouveaux réflexes.

Nous sommes tous concernés.

Merci à tous ceux qui agissent aujourd'hui, et bienvenue à tous ceux qui nous rejoignent déjà.

C'est tous ensemble que nous réussirons.

**Gaël PERDRIAU**

Président de Saint-Etienne Métropole

Maire de Saint-Etienne



- Les acteurs de l'énergie accompagnent le territoire
- Les signataires agissent
- Les communes en action
- Zoom sur Novacièries
- Une aggro innovante
- S'adapter au changement climatique et maintenir la biodiversité
- Améliorer la qualité de l'air et réduire les consommations d'énergie : vers une mobilité durable

# LES ACTEURS DE L'ÉNERGIE ACCOMPAGNENT LE TERRITOIRE

## NOUVELLE ÉDITION DU DÉFI FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE



© Héliose 42.

Familles à Énergie Positive est un concours, gratuit et ouvert à tous, dont l'objectif est de réduire ses consommations d'énergie d'au moins 8 % sur l'hiver. Pour y arriver de nombreux conseils, astuces et matériels de mesure sont mis à disposition des participants tout au long de l'opération.

Depuis ses débuts en 2010, le défi a réuni plus de 1110 participants sur le territoire de Saint-Etienne Métropole, qui ont économisés plus de 100 000€ et 825 000 kWh, soit l'équivalent de près de 179 tonnes de CO<sub>2</sub>! De bonnes raisons pour les organisateurs et les partenaires de relancer le défi cette année et d'organiser une grande campagne de recrutement du 1<sup>er</sup> septembre au 1<sup>er</sup> novembre.

**Plus d'infos :** [loire.familles-a-energie-positive.fr](http://loire.familles-a-energie-positive.fr) ou auprès d'Héliose, Espace Info Energie : 04 77 31 61 16.

## UNE FORMATION AUX ÉCO GESTES POUR LES AGENTS DE PROXIMITÉ DES BAILLEURS SOCIAUX

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Loire (ALEC42) a mis en place une formation dont l'objectif est de sensibiliser les agents de proximité aux économies d'énergie dans l'habitat afin d'être des relais d'information et de conseil auprès des locataires sur les questions liées à l'usage de l'énergie.

Cette formation d'une demi-journée permet de présenter, d'une part, les enjeux énergétiques, mais également les gestes à adopter pour économiser l'énergie dans l'habitat.

L'intervention permet aux participants d'acquérir les connaissances de base sur l'énergie, de savoir lire et comprendre une facture d'électricité ou de gaz, et de découvrir les gestes simples pour réduire leurs factures d'énergie et d'eau. L'intervention est agrémentée d'exercices et de vidéos afin de permettre un apprentissage à la fois pédagogique et ludique.

**Plus d'infos :** ALEC42 au 04 77 42 65 10

## OBJECTIF 10 À 15% D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : EDEL ET LES CCI ACCOMPAGNENT 15 ENTREPRISES GRATUITEMENT !

A travers le projet européen « STEEEP », EDEL et les CCIT de la Loire vont accompagner 15 PME, gratuitement, vers une réduction de 10 à 15% de leurs consommations énergétiques en moins de trois ans.

L'accompagnement se déroulera entre septembre 2014 et février 2017, et comprendra :

- Un état des lieux des consommations (audit des factures, revue technique) avec plan d'actions et tableau de bord,
- Un programme régulier de formation et de suivi (individuel et collectif),
- La mobilisation d'aides financières pour la réalisation des investissements éventuels (Certificat d'Économie d'Énergie, Appels à Projets).

Le programme, cofinancé par l'Union Européenne, les CCIT de la Loire et EDEL, sera gratuit pour les entreprises participantes. Votre entreprise est intéressée ou vous connaissez des entreprises qui peinent à payer leurs factures énergétiques ? N'hésitez pas à contacter EDEL - Énergie Durable dans les Entreprises de la Loire.

**Contact :** 04 77 42 62 37 - [edel@edel42.org](mailto:edel@edel42.org)

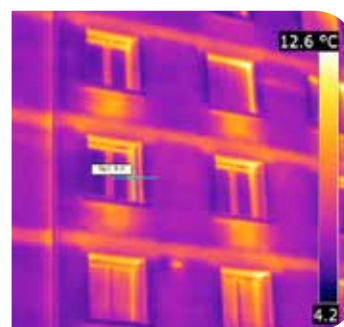
## THERMO-COPRO, LE RETOUR !

Les copropriétés construites entre 1950 et 1980 sont les bâtiments les plus énergivores du parc de logement en France. Sur le territoire de Saint-Etienne Métropole, plus de 3 000 bâtiments sont concernés. Comment inciter à la réhabilitation thermique de ces bâtiments ?

Depuis 5 ans, l'ALEC42 a réalisé plus de 300 thermographies de façade de copropriétés. Ces clichés permettent de mettre en évidence les éventuels défauts et manques d'isolation sur les bâtiments. Particulièrement explicite sur les constructions des années 1970, l'objectif de ces thermographies est de sensibiliser les copropriétaires et les syndicats sur la nécessité d'engager une réflexion sur la rénovation énergétique des bâtiments.

L'ALEC42 renouvelle cette opération durant l'hiver 2014-2015.

**Contact :** ALEC42 au 04 77 42 65 10



© Alec42.

## LES SIGNATAIRES AGISSENT

### UN NOUVEAU BÂTIMENT BASSE CONSOMMATION POUR LE SIEL



© SIEL.

Depuis le 21 juillet, les services du Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Loire ont emménagé dans un bâtiment basse consommation à Saint-Priest-en-Jarez.

Le SIEL est un syndicat intercommunal chargé de l'organisation du service public de distribution d'électricité et de gaz, des réseaux et du Très Haut Débit de la Loire. Il regroupe les 327 communes du département, 37 intercommunalités et le Conseil général.

Pour ses nouveaux locaux, les élus du syndicat ont souhaité la réalisation d'un bâtiment exemplaire. De nombreux dispositifs ont été mis en place : isolation par l'extérieur avec de la laine de bois, centrale solaire photovoltaïque intégrée en façade verticale, chaudière au bois équipée d'une micro-cogénération au gaz assurant la production de chaleur et d'électricité, pompe à chaleur à gaz, éclairage intérieur avec des leds, borne de recharge pour véhicule électrique, toiture végétalisée, ventilation double flux et télégestion de l'ensemble des équipements énergétiques.

Par sa conception et l'utilisation de matériaux et équipements économes en énergie, le nouveau bâtiment du SIEL a valeur d'exemple d'un point de vue environnemental et énergétique.

### LA GALACHÈRE, UN IMMEUBLE LABELLISÉ PASSIF À SAINT-HÉAND

Construite sur le site des anciens cours de tennis de Saint-Héand, la Galachère regroupe les premiers logements sociaux collectifs labellisés passifs sur le département de la Loire.

La commune de Saint-Héand a répondu favorablement à ce projet-pilote en proposant un site présentant les atouts nécessaires pour relever le défi du logement passif : une situation en centre-bourg permettant des déplacements piétons et proche des commerces et des services (pour faire vivre les centralités urbaines), et une orientation sud permettant de bénéficier pleinement des apports solaires indispensables.

La conception du bâtiment repose sur les principes des maisons labellisées « PassivHaus », c'est-à-dire des maisons à très basses consommations énergétiques, été comme hiver :

- les déperditions énergétiques sont minimisées et les apports gratuits favorisés grâce à la compacité, l'orientation, l'isolation, le traitement des ponts thermiques, la forte étanchéité à l'air et la récupération de chaleur ;
- les équipements tels que le chauffage, la production d'eau chaude solaire ou la ventilation sont performants ;
- les énergies renouvelables sont privilégiées.

Ce projet, mené par Loire Habitat, a reçu une participation financière spécifique de Saint-Etienne Métropole du fait de la performance énergétique des logements car il s'inscrit dans un processus de prise en compte du développement durable à chaque stade de l'opération : conception, chantier et usage du logement.



© Loire Habitat.

### E-MOB : L'ÉVALUATION DE LA MOBILITÉ ET DU BUDGET DES MÉNAGES

Informier les ménages sur les conséquences notamment budgétaires et écologiques du choix de localisation de leur habitat et de leurs modes de déplacements, tel est l'objectif de l'application e-mob, développée et mise en ligne gratuitement par EPURES, l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise. Dans le cadre du programme de recherche PREDIT 4, d'innovation dans les transports terrestres, EPURES a travaillé sur le développement d'une méthodologie et d'un calculateur à l'attention du grand public en partenariat avec l'ADEME. Cet outil unique en France s'appuie très largement sur des données propres au territoire du sud de la Loire issues pour une large part des observatoires de l'agence. Les différents champs de l'application renseignés, le ménage accède à trois niveaux d'information : le bilan de sa situation actuelle, celui de son projet immobilier et enfin l'évolution de sa situation financière. L'outil e-Mob permet aux ménages d'anticiper l'évolution de leur budget et ainsi de choisir leur lieu de résidence en pleine connaissance des coûts induits par ce changement.

Plus d'infos : [www.e-mob.fr](http://www.e-mob.fr)

### SENSIBILISATION À L'ÉCO-MOBILITÉ

Le Plan Climat Énergie du Pilat intègre un axe fort lié aux missions fondamentales d'un Parc naturel : l'éducation au territoire notamment à destination des scolaires. Les programmes proposent des contenus et outils adaptés aux des enfants, qui développent leur connaissance du Pilat et incitent à des comportements écocitoyens, en cohérence avec la charte du Parc Naturel Régional du Pilat et les objectifs pédagogiques de l'Éducation Nationale.

En plus de l'agriculture, des paysages ou de l'énergie dans le Pilat, un nouveau thème « Sur le chemin de l'école » testé en 2013 est proposé plus largement aux cycles 3 depuis la rentrée 2014.

A partir d'enquêtes, d'observations et de relevés dans leur commune, les enfants sont amenés à comprendre les enjeux des déplacements et à considérer les alternatives possibles à la voiture individuelle.



© Parc naturel régional du Pilat.

## LES COMMUNES EN ACTION

### RESTAURATION COLLECTIVE ET PRODUITS LOCAUX ET BIO : LES EFFORTS SE POURSUIVENT !



© Saint-Etienne Métropole / Teresa Tome.

Saint-Etienne Métropole accompagne 20 communes désireuses de pérenniser l'approvisionnement de leurs restaurants collectifs en produits locaux et/ou bio locaux.

Ces communes volontaires ont été auditées afin de connaître leur fonctionnement et leurs attentes, pour se voir proposer plusieurs scénarii d'approvisionnements.

Après une phase d'expérimentation de nouveaux fournisseurs et de nouveaux produits pendant plusieurs mois, une analyse de l'intérêt des convives, des aspects logistiques, du coût (...) permet de réajuster le modèle choisi et de continuer les efforts tout au long des années scolaires suivantes. A ce jour, toutes les communes accompagnées continuent leurs efforts et sont suivies par l'agglomération afin de mesurer les quantités et la nature des produits introduits.

### UNE MICROCENTRALE HYDRO-ÉLECTRIQUE INSTALLÉE AU BARRAGE DE LAVALETTE



© Ville de Saint-Etienne - Le barrage de Lavalette.

Réserve d'eau potable d'une partie de l'agglomération stéphanoise, le barrage de Lavalette, situé entre les communes de Lapte et de Saint-Jeures (Haute-Loire), produit désormais de l'électricité.

Avec un débit de 650 litres par seconde et 5,5 bars de pression après une chute de 25 mètres de hauteur, l'eau nécessaire à un débit minimum pour préserver la biodiversité de la rivière traverse la microcentrale hydro-électrique, installée par les services de la ville de Saint-Etienne, sur le barrage. Cette installation permet de produire 2 100 000 KWH/an, ce qui équivaut à la consommation annuelle de 1 600 habitants.

Le principe est simple : la turbine, une roue Francis d'une puissance de 350 KW, est entraînée par la chute d'eau. Une fois enclenchée, celle-ci fait tourner un tronc relié à un moteur qui produit de l'électricité. Cette électricité est ensuite acheminée vers le réseau EDF pour sa distribution.

En fonctionnement depuis le 20 février, cette nouvelle turbine représente une source d'énergie renouvelable intéressante et permettra de réaliser des économies non-négligeables en matière d'émissions de gaz à effet de serre : 140 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>/an, soit l'équivalent d'un million de kilomètres parcourus avec une voiture diesel récente de taille moyenne.

### UN PLAN CLIMAT ET ÉNERGIE TERRITORIAL (VOLONTAIRE) POUR SAINT-GENEST-LERPT

Soucieuse de préserver son cadre de vie, et ainsi de renforcer son attractivité, la municipalité de Saint-Genest-Lerpt, signataire de la charte des maires pour l'environnement, a rejoint les communes volontaires pour la mise en place d'un plan climat énergie territorial.

L'élu référent, ainsi qu'un groupe de travail d'élus municipaux, accompagnés par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Loire (ALEC42) qui leur a proposé une méthodologie et des outils adaptés, ont mis en œuvre ce plan climat. L'objectif est de réduire les consommations énergétiques (et les dépenses de fonctionnement qui y sont liées), tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en assurant une meilleure qualité de vie.

Une première étape de la mise en œuvre de ce programme d'actions a été la réalisation d'un suivi des consommations énergétiques de la ville et d'un diagnostic énergétique des bâtiments publics. Cette démarche a permis de prioriser les travaux à engager pour le mandat qui commence : isolation du groupe scolaire Pasteur, installation de nouvelles chaudières à gestion centralisée, renouvellement de deux véhicules par des hybrides et électriques. Afin de préserver la biodiversité et la santé des habitants, un plan de désherbage permettant la suppression pérenne des phytosanitaires sera adopté ; une action de sensibilisation des Lerptiens est déjà entreprise.

La mise en place d'un tel plan d'actions nécessite un fort investissement des élus et des services, et doit être réfléchi en amont pour être intégré de manière optimale dans un plan de mandat (transversalité, financement).

### DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX DE SAINT-ETIENNE.

En matière d'économies d'énergie, la ville de Saint-Etienne se veut exemplaire.

C'est pourquoi, parallèlement aux travaux d'isolation menés sur les bâtiments municipaux et à la mise en place d'équipements spécifiques (chaudières à condensation, robinets thermostatiques...) permettant de réduire les consommations d'énergie, elle lance une campagne de sensibilisation sur les éco-gestes à destination des agents municipaux et des usagers des locaux. Que ce soit dans les mairies, ou dans les autres bâtiments municipaux (bibliothèques, piscines, gymnases...) chacun à son rôle à jouer pour préserver la planète !



## ZOOM SUR NOVACIÉRIES



© Saint-Etienne Métropole / Nicolas Robin.

### UN PROJET D'ENVERGURE

La reconversion de Novaciéries est un projet majeur pour la communauté d'agglomération Saint-Etienne Métropole et la ville de Saint-Chamond.

D'une superficie de 45 hectares, Novaciéries est le plus grand site industriel de la vallée du Gier. En cours de reconversion, il assurera la pérennité des industries existantes et accueillera de nouvelles entreprises, des services, des commerces, des équipements et des logements. Le projet Novaciéries s'intéresse à la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager par la conservation des marques du passé (tuyaux, pylônes, cheminée, rails) et leur réutilisation sur site (ancien viaduc ferroviaire transformé en liaison mode doux d'est en ouest). La concertation avec la population fait partie intégrante du projet pour que les habitants s'approprient cet ancien site industriel en nouveau quartier de ville. Sont organisés des ateliers de réflexion, des événements culturels et associatifs dans le parc et à la maison du projet. Dans un environnement privilégié composé de nouveaux espaces verts et de loisirs, il fera la part belle aux modes de transport doux, et s'intégrera au centre-ville de Saint-Chamond.

### GESTION DES TERRES POLLUÉES

Les activités industrielles ont marqué la morphologie du site par l'amoncellement au fil du temps de remblais constitués de coke et sables de fonderies, soit 1 600 000 m<sup>3</sup> de remblais pollués aux métaux lourds, et 16 zones d'impacts aux hydrocarbures sur les sols et les eaux souterraines.

Saint-Etienne Métropole et EPORA ont établi un Plan de gestion des terres polluées, validé par le Préfet de la Loire en 2010, présentant une approche inédite en France et reconnue par l'ADEME à l'échelle nationale : une gestion complète des terres in situ (tri des terres, dépollution par des biotertres, confinement, réutilisation des terres dépolluées).

Le choix de gérer les terres polluées sur le site a été conforté par l'analyse des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre d'une approche carbone complète de l'opération d'aménagement : l'économie réalisée est d'environ 1 000 tonnes de CO<sub>2</sub>. La gestion des terres polluées du site permet donc une économie de CO<sub>2</sub> équivalente à l'émission de 40 voitures qui rouleraient chacune 200 000 km. Le traitement des terres du site représente un coût global estimé à 2,8 M€ HT. Ce montant est à comparer au coût de traitement « classique » des terres polluées (transport en carrière classée, apport de nouveaux matériaux de carrière), estimé à 10 M€ HT.

### LABEL ECOQUARTIER

Le projet Novaciéries a été reconnu engagé dans la démarche de labellisation EcoQuartier par le Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement. Cet EcoQuartier est unique par son ambition de reconversion d'un site industriel en un quartier mixte et durable, où coexisteront activités industrielles, commerces, services, loisirs et habitat.

Depuis cet engagement vers la labellisation, le Ministère sollicite Saint-Etienne Métropole pour présenter le projet lors de conférences internationales. Les actions urbaines exemplaires de ce projet seront notamment mises en valeur à l'occasion de la conférence sur le Climat en 2015 à Paris.



© SEM.

## UNE AGGLO INNOVANTE

### CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE AU MUSÉE D'ART MODERNE



© Saint-Etienne Métropole.

Depuis la signature du contrat de Performance énergétique, le Musée d'Art Moderne de Saint-Etienne Métropole a réalisé d'importantes économies tant sur le plan énergétique que financier. En effet, grâce à la réalisation de travaux sur le bâtiment comprenant l'installation d'une Gestion Technique Centralisée (CGT) et d'une régulation, de l'ajout d'une chaudière à condensation et d'une Pompe à Chaleur (PAC), de la rénovation des Centrales de Traitement d'Air (CTA) et de l'optimisation de l'exploitation, le musée a vu ses consommations d'énergie diminuées de près de 46% par rapport à 2010. En 2013, 2<sup>ème</sup> année civile d'exploitation, l'économie d'énergie finale s'élevait à 799 320 KWh, soit un gain de 39 952€ sur les factures d'énergie (gaz et électricité).

Ainsi, ce sont près de 152 tonnes de CO<sub>2</sub> qui ont pu être évitées chaque année !



© Saint-Etienne Métropole.

### ECO-GOBELETS : QUAND LES PETITS GESTES FONT LES GRANDS PROGRÈS

Dans le cadre du programme Plan Climat Energie Territoriale (PCET), Saint-Etienne Métropole met à la disposition des organisateurs d'évènement de son territoire, des éco-gobelets (gobelets réutilisables). L'initiative s'appuie sur un partenariat original entre la communauté d'agglomération et la société stéphanoise Greencup, qui fournit les éco-gobelets, gère le prêt et le nettoyage via une plateforme de gestion locale. Ainsi, ce sont près de 25 000 éco-gobelets aux couleurs de l'agglomération qui circulent sur l'ensemble des 45 communes. Un dispositif qui permet à la fois de réduire les déchets à la source sur les évènements et constitue un vecteur de sensibilisation citoyenne.

Pour commander des éco-gobelets et en savoir plus sur le dispositif :

[www.tousacteursduclimat.fr](http://www.tousacteursduclimat.fr)

## S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET MAINTENIR LA BIODIVERSITÉ

### VERS UNE INTÉGRATION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE DANS LES PLU

Depuis le 19 juin dernier, le nouveau Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), initié par l'Etat et la Région Rhône-Alpes, permet d'affirmer la prise en compte de la trame verte et bleue dans les documents de planification comme les Plans locaux d'Urbanisme (PLU).

Intégrée au nouveau Schéma de Cohérence Territoriale Sud-Loire (SCOT), cette démarche propose de valoriser davantage le maintien des espaces naturels et agricoles en intégrant leur fonctionnement écologique. L'objectif est de densifier les espaces déjà urbanisés et de conserver autant que possible les espaces naturels et agricoles qui constituent une trame paysagère essentielle à la biodiversité.

Grâce au Contrat de corridors écologiques, Saint-Etienne Métropole est engagée depuis plusieurs années dans la préservation de la trame verte et bleue et la sensibilisation des acteurs locaux pour faire émerger des solutions acceptables localement. Elle a mobilisé, par ailleurs, des subventions pour réaliser des travaux sur des secteurs prioritaires permettant de maintenir ou restaurer des milieux à fort potentiel à biodiversité (reconstitution d'éléments paysagers, franchissements d'obstacle...).

Des réunions d'information seront organisées prochainement en mairie pour mobiliser les acteurs et les habitants concernés.



© Région Rhône-Alpes.

### GRDF ET LES APIDAYS



©GRDF.

Le 20 juin 2014, GRDF a organisé une journée pédagogique 100% abeilles autour de son rucher stéphanois situé impasse d'Arsonval, à proximité du stade Geoffroy Guichard. Cette journée est destinée à sensibiliser le grand public en particulier les scolaires à la préservation de la biodiversité autour de la vie des abeilles. GRDF est partenaire de l'UNAF (Union National de l'Apiculture française) et de son programme national « Abeille, sentinelle de l'environnement » depuis 2010. Cette collaboration, qui œuvre pour la protection des abeilles, s'est traduite par l'installation de ruchers sur différents sites de l'entreprise comme Paris ou Toulouse. Une cinquantaine de personnes et une classe de CM2 de l'école Vivaldi ont ainsi profité des animations préparées par le SDAL (syndicat départemental des apiculteurs de la Loire) et GRDF : récolte, dégustation de miel, quizz, fabrication de bougies et de masques, témoignages...

Plus d'infos : [www.abeillesentinelle.net](http://www.abeillesentinelle.net) et [www.grdf.fr](http://www.grdf.fr)

## AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET REDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE : VERS UNE MOBILITÉ DURABLE

### UNE FÊTE DU VÉLO HAUTE EN COULEURS



© Saint-Etienne Métropole.

En amont du passage du Tour de France sur Saint-Etienne, près de 600 passionnés de la petite reine se sont rassemblés à l'occasion de la fête du vélo le 31 mai dernier. Le vélo a été à l'honneur sous toutes ces formes et chacun a pu participer aux différentes animations proposées : randonnées cyclo-sportives, balade urbaine dans Saint-Etienne, démonstration de BMX et jeu concours à l'occasion des 4 ans des VéliVert au parc François Mitterrand.

### UNE NOUVELLE STATION D'AUTOPARTAGE POUR COMBINER LES DÉPLACEMENTS EN TER ET VOITURE EN LIBRE-SERVICE

Depuis septembre, le 7<sup>ème</sup> véhicule en libre-service de l'agglomération stéphanoise est disponible en gare de Saint-Etienne Châteaureux. Cette nouvelle station vient renforcer l'offre existante sur le territoire de Saint-Etienne Métropole, puisque des véhicules sont déjà disponibles en gare de Saint-Etienne-Clapier et de Firminy. SNCF, Lyon Parc Auto et Cité Lib s'associent et proposent des voitures en libre-service, dans une vingtaine de gares en Rhône-Alpes afin d'offrir un service porte-à-porte pratique et économique. Un réseau en croissance et une nouvelle offre tarifaire « TER+ Voiture libre-service », qui permet ainsi à chacun de voyager en train et de terminer son parcours en voiture. Bien pratique pour rejoindre les villes sans gare, ou pour une journée à la campagne !

Vous êtes une entreprise ou une mairie et vous souhaitez réduire vos coûts liés aux déplacements motorisés ? Vous souhaitez offrir un nouveau service pratique, économique, social et écologique à vos employés ou vos administrés ? N'hésitez pas à contacter Citelib qui pourra envisager l'ouverture d'une station à proximité de vos besoins !

**Plus d'infos :** le site SNCF TER Rhône-Alpes, ou Cité Lib (pour les stations en Rhône-Alpes hors Lyon) au 09 64 37 89 90 - citelib.com, ou Lyon Parc Auto (pour les stations Lyonnaises) 04 72 41 67 12 - lpa.fr



© Saint-Etienne Métropole.

### AVEC LE TITRE 10 VOYAGES À 10 EUROS, VOYAGEZ PLUS, PAYEZ MOINS !

Depuis le 6 octobre, le voyage d'1h30 sur l'ensemble du réseau bus et tram ne vous coûte plus qu'1 € avec le nouveau titre 10 voyages à 10 euros. De même, le titre voyage Souplesse, disponible uniquement sur carte OÙRA !, est en vente au prix de 1 €.

Avec cette baisse de 20 % du prix d'origine de ce pass, Saint-Etienne Métropole souhaite faciliter les déplacements tout en encourageant les habitants de l'agglomération à utiliser, encore plus régulièrement, les transports en commun.

Une course en ville ? Un rendez-vous chez le dentiste ? Une démarche administrative ? N'hésitez plus, allez-y avec la STAS.

**Plus d'infos :** [www.reseau-stas.fr](http://www.reseau-stas.fr)

**10 VOYAGES = 10 EUROS**

**VOYAGEZ PLUS, PAYEZ MOINS.**

**Ça vaut le déplacement !**

**A partir du 6 octobre 2014**

[www.reseau-stas.fr](http://www.reseau-stas.fr)

SAINT-ETIENNE métropole  
communauté d'agglomération

# PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

## SALON POLLUTEC

Salon de l'environnement et de l'énergie  
Du 2 au 5 décembre 2014. EUREXPO LYON.

## REMISE DES PRIX DU CONCOURS « CLEEP 2 POCHE »

Concours citoyen organisé par Héliose dont le but est de réaliser  
une vidéo de sensibilisation aux économies d'énergies.  
Le 4 décembre 2014 de 17h30 à 19h à la Maison de la nature à Saint-Etienne.

### Participez aux prochains événements :

Contact direction du développement durable,  
Saint-Etienne Métropole : **04 77 53 73 40**

**Cette lettre est la vôtre !** Pour participer à son élaboration  
et publier vos articles dans la lettre du Plan Climat,  
envoyer vos informations à :

**[tousacteursduclimat@agglo-st-etienne.fr](mailto:tousacteursduclimat@agglo-st-etienne.fr)**



**[www.tousacteursduclimat.fr](http://www.tousacteursduclimat.fr)**



**ADEME**



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Energie

Rhône Région Alpes

  
**SAINT-ETIENNE**  
**métropole**  
communauté d'agglomération